
Le représentant Barère annonce l'arrivée d'un convoi de subsistances, des prises maritimes et relate les succès des Armées du Nord, du Rhin et des Alpes, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand. Le représentant Barère annonce l'arrivée d'un convoi de subsistances, des prises maritimes et relate les succès des Armées du Nord, du Rhin et des Alpes, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 666-670;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14848_t1_0666_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

52

Au nom du même comité de législation, un membre [MERLIN, de Douai], sur son rapport, provoque le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation sur la question proposée par le tribunal criminel du département de la Manche, tendante à savoir quelle peine doit être infligée à un collecteur des impositions de 1790, déclaré, par le juré de jugement, convaincu de concussion et de falsification de ses rôles, en altérant les chiffres, en augmentant les sommes à la charge des redevables, et se faisant payer sur le pied des augmentations qu'il avoit fabriquées;

« Considérant que l'article XV de la 5^e section du titre premier de la seconde partie du code pénal, détermine clairement la peine qui doit être infligée à tout fonctionnaire public convaincu de faux dans l'exercice de ses fonctions;

» Déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer » (1).

53

Sur le rapport d'un membre [MERLIN, de Douai], au nom du comité de législation, la Convention nationale décrète :

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de législation sur la pétition de Nicolas Mauger, tendante à ce qu'il lui soit permis de se pourvoir en cassation contre un jugement du tribunal criminel du département de l'Orne, qui l'a condamné, pour vol nocturne avec effraction, à 16 années de fers;

« Considérant que cette pétition se réduit à une demande en relief de laps de temps, fondée sur ce que le prédecesseur de l'accusateur public actuel du tribunal criminel du département de l'Orne auroit dit au pétitionnaire, après son jugement, que la voie de cassation lui étoit interdite; qu'il n'existe aucune preuve légale que ce propos ait été tenu, et qu'il en soit résulté pour le pétitionnaire un obstacle de se pourvoir en cassation dans le terme fixé par la loi; qu'enfin, c'est contre le vœu de la loi en forme d'instruction, du 29 septembre 1791, qu'ont été cassés successivement avec renvoi au tribunal criminel de l'Orne, les jugemens des tribunaux criminels de la Seine-Inférieure et de l'Eure, qui l'avoient condamné à la même peine de 16 années de fers; qu'ainsi, sous tous les rapports, le jugement du tribunal criminel du département de l'Orne doit être exécuté;

« Déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

« Le présent décret ne sera pas imprimé. Il en sera adressé des expéditions manuscrites au tribunal de cassation et au tribunal criminel du département de l'Orne » (2).

(1) P.V., XXXIX, 341. Minute de la main de Merlin (de Douai). Décret n° 9528. M.U., XL, 455; J. Mont., n° 425; Audit. nat., n° 630 (sic pour 632).

(2) P.V., XXXIX, 341. Minute de la main de Merlin (de Douai). Décret n° 9532; Audit. nat., n° 630 (sic pour 632). n° 667; J. Univ., n° 1667; Audit. nat., n° 631.

54

Des officiers municipaux et des citoyens de la Chapelle-Franciade (1), admis dans le sein de la Convention, font hommage d'une gerbe de blé, prémices de la récolte qui va se faire sur le territoire de cette commune; ils donnent des éloges aux travaux du citoyen Collin, cultivateur, qui fait l'offrande de la gerbe (2).

Le c^o DEMORETS, agent nat. :

Nous venons aujourd'hui, Citoyens représentans, nous venons vous offrir dans cette gerbe les prémices de la récolte qui doit se faire dans le territoire de la commune de la Chapelle-Franciade. Cette terre foulée si souvent par les pieds des tyrans, cette terre autrefois théâtre de leurs plaisirs, et sur laquelle, faisant la guerre aux oiseaux, ils détruisaient les denrées nécessaires à l'homme, cette terre ne se ressent plus de la contagion qu'ils y répandaient. Fertile en tous ses points partant elle est hérissée d'épis destinés aux républicains qui l'habitent.

Déjà des citoyens vous ont fait hommage de bleds, premier des grains destinés à la nourriture de l'homme; mais en considérant cette gerbe précoce dans son aspect, ne trouvons-nous pas tous, Citoyens représentans, l'espérance la plus complète. Le grain qu'elle renferme n'est point, il est vrai, comme le froment le premier dont l'homme fasse usage, mais il le remplace dans la nécessité, ainsi donc le sol fécond de la République nous montre partout qu'il pourvoira aux besoins de ces généreux habitants, nous n'avons donc rien à craindre.

Si les despotes coalisés cherchent à renverser les bases de notre gouvernement, des défenseurs généreux et républicains, en s'y opposant, leur font mordre la poussière. Si leurs ministres, ces vils suppôts de l'esclavage armement de poignards des mains qu'ils payent pour assassiner nos augustes représentans, le génie veillant sur la nation se présente et parant le coup, conserve leurs têtes chéries. Si des ennemis intérieurs essayent par leur malveillance à entraver leurs opérations louables, la vigilance les fait disparaître. Ainsi tout se montre pour la République, et toujours travaillant pour elle, nous nous écrivons avec joie : vive la République (3).

(Applaudi)

Mention honorable, et insertion de l'adresse au bulletin.

Mention honorable au procès-verbal du zèle du cultivateur.

55

Un membre [BARÈRE], au nom du comité de salut public, annonce à la Convention nationale différentes prises maritimes, un combat

(1) Ci-devant La Chapelle Saint-Denis, Seine.

(2) P.V., XXXIX, 342. B^{is}, 28 prair. (1^{er} suppl^o); Rép., n° 179; J. Sablier, n° 1383; M.U., XL, 445; Mon., XX, 743; J. Mont., n° 414; Ann. R.F., n° 199; J. Fr., n° 630; Débats, n° 634, p. 427; C. Eg.,

(3) C 305, pl. 1151, p. 13.

naval entre notre escadre et la flotte anglaise, et l'arrivée à bon port d'un convoi considérable de subsistances; il annonce en même temps des succès remportés par les républicains français aux armées du Nord, du Rhin et des Alpes (1).

Barère monte à la tribune, au milieu des plus vifs applaudissements.

BARRÈRE : La gerbe précoce que l'agriculture vient d'offrir à la Convention nationale semble être le présage de la nouvelle que je viens apporter. Tandis que le soleil, coalisé avec les républicains, avance la maturité de la riche moisson, 116 vaisseaux portent dans nos ports des subsistances pour la liberté.

Nous pourrions vous annoncer aujourd'hui que les armées de la République continuent leurs succès dans les Alpes et dans le Nord, et qu'elles ont repris dans le Palatinat la supériorité que la liberté leur assure. Le poste de Pirmusens est repris et l'armée du Rhin défend cette frontière et nos positions sur le territoire ennemi avec le même courage qu'elle a montré pour s'en emparer.

Mais un succès plus important nous appelle à la tribune : c'est celui qui doit donner des subsistances à un grand peuple digne d'être libre, puisqu'il a su s'imposer une année de sacrifices et de privations pour les objets de premier besoin.

Le pacte de famine que l'Anglais avait écrit avec du sang et de l'or chez les divers gouvernements de l'Europe, avec des trahisons et des perfidies dans le gouvernement américain, ce pacte de famine est anéanti. Notre flotte de la Chesapeake, chargée de farine et de grain, est enfin arrivée dans les ports de la République, et vient concourir avec la plus belle récolte que la nature ait produite depuis longtemps, pour nourrir le peuple français et ses armées victorieuses.

Notre sollicitude était à son comble depuis 3 mois; rien ne transpirait de nos peines, de nos craintes pour le salut de ce riche et intéressant convoi. La trahison d'un agent politique nous faisait craindre que les forbans anglais fussent plus tôt avertis que les marins français pour sauver ce convoi de grains qui nous donne tout à coup des bâtiments nombreux, une population de matelots et des moyens puissants pour chasser de notre territoire cette famine hideuse que l'Anglais croyait assujettir à ses ordres inhumains.

Les retards de cette flotte, occasionnés trop longtemps dans un pays où s'agglomèrent les émigrés de France et des colonies, les doutes répandus sur les principes de quelques agents diplomatiques, nous avaient accablés d'avance de toutes les inquiétudes qui correspondent au centre du gouvernement.

Oui, le salut de la patrie, l'entretien des armées de terre et de mer, et la nourriture du peuple tenaient à l'arrivée de cette flotte nourricière; les coalitions de nos ennemis du dedans tenaient aussi à cet événement maritime.

Aussi, on les voyait s'informer souvent autour de nous, avec une hypocrite inquiétude, si la flotte d'Amérique arrivait; c'était même la demande que faisaient, autour du comité, des emissaires anglais, pour connaître le thermomètre de nos espérances ou de nos craintes, pour divulguer la route tracée à ces greniers d'abondance qui se promenaient sur les mers et pour favoriser leur interception.

Ils n'iront pas sur les bords conspirateurs et avares de la Tamise, ces bâtiments chargés d'une riche moisson pour la liberté! Ce n'est pas que les Anglais aient rien négligé pour l'obtenir; ce n'est pas de la gloire qu'ils cherchent avec leurs escadres; ce n'est pas pour les victoires navales qu'ils couvrent les mers; leur marine est une Bourse de marchands; leurs exploits sont des brigandages maritimes.

Le gouvernement de Georges avait senti le besoin pressant d'intercepter notre convoi; les relations furtives et secrètes dans l'Amérique septentrionale, les espionnages multipliés en France, les vents, les mers, tout semblait favoriser cet horrible complot de nous affamer une seconde fois.

Aussi, il a réuni toutes ses forces navales, la mer a été couverte de ses vaisseaux de ligne; il n'y avait plus de matelots à Londres pour descendre sur nos côtes ou pour favoriser la Vendée. C'est le grain de la République, c'est les subsistances d'un peuple libre que ces marins étaient acharnés à brigander; jamais la mer ne vit tant de citadelles flottantes.

Qu'avons-nous fait? A peine instruits que la flotte marchande approchait de l'Europe, quoique la navigation fût lente et pénible, que nous avons fait préparer nos forces maritimes. Le représentant du peuple est monté sur le vaisseau allégorique de la révolution républicaine sur la *Montagne*.

Le pavillon tricolore y était cloué par les mains de la Liberté et les ordres les plus précis ont été donnés pour que la flotte française ne combattît que pour sauver la flotte et allât s'interposer entre les bâtiments utiles de l'Amérique et les vaisseaux rapaces de l'Angleterre.

Si notre marine était inférieure de 14 vaisseaux de ligne à la marine anglaise, le courage des républicains devait suppléer le déficit des vaisseaux et balancer ainsi la somme des forces.

Ce que nous avons prévu est arrivé; la direction donnée à l'escadre anglaise était si habilement prise que notre flotte marchande ne pouvait pas manquer de tomber entre les mains des voleurs anglais.

Là s'est réalisé le vœu du comité : la flotte française s'est interposée entre le convoi américain et les vaisseaux de l'Angleterre : le combat est devenu indispensable. La haine du nom anglais est à son comble dans la flotte française, et la mer était témoin de leur cruelle avarice; il a bien fallu la réprimer. Le plus sanglant et le plus opiniâtre combat dont les annales de la marine fassent mention a été livré.

Notre flotte, quoiqu'inférieure de 14 vaisseaux, quoique placée sous le vent de l'ennemi, n'a pu

(1) P.V., XXXIX, 343. Bⁿ, 28 prair. (1^{er} et 2^o supplts); J. Sablier, n° 1382; M.U., XL, 445; C. Univ., 29 prair.; Rép. n° 179 et 180; J. Fr., n° 630 et 631; J. Mont., n° 51 et 53; Ann. R.F., n° 198 et 199; Mess. soir, n° 667; J. Lois, n° 626 et 627; C. Eg., n° 667; J. Univ., n° 1667 et 1668; J. S.-Culottes, n° 487 et 488; Ann. patr., n° DXXXII.

oublier qu'elle était française et que, pour des républicains, combattre les Anglais c'est doubler les moyens et centupler les courages. La haine du nom anglais et le salut de la flotte marchande ont livré le combat.

Si plusieurs de nos vaisseaux ont été démâtés, un plus grand nombre de vaisseaux anglais ont subi le même sort et 3 vaisseaux anglais ont été coulés bas. (*On applaudit.*)

Si 7 de nos vaisseaux démâtés ne sont pas rentrés, et s'il y a lieu de craindre que l'Anglais s'en soit emparé, du moins les pertes de sa marine seront senties à l'Amirauté de Londres, et l'objet du comité a été rempli. La flotte nourricière est sauvée, nos bâtiments et nos subsistances sont entrés dans nos ports et l'Anglais a commencé à sentir ce que vaut le courage d'une marine républicaine.

Que l'honorable ministre, qui rive avec tant de succès et de loyauté les fers des Anglais aille vanter cette victoire à ses marchands de Londres, à ses manipulateurs de commerce, à ses banquiers et qu'il leur dise, en célébrant la valeur de son escadre, que tous les bâtiments marchands sont arrivés en France, et il verra comment cette nation boutiquière appréciera ses promenades navales.

Si le gouvernement anglais veut encore augmenter la joie publique à la Bourse de Londres, qu'il leur dise aussi qu'une division de notre marine vient de s'emparer d'une frégate et de 15 bâtiments hollandais chargés d'huile, de subsistances et de matières de premier besoin. Que ses gazettes anglaises répètent aussi dans les tavernes et dans les palais de Westminster qu'environ 30 nouvelles prises anglaises sont annoncées au commissaire de la marine et affluent dans nos ports.

Citoyens, voilà le premier essai de la marine républicaine, de la marine régénérée et dépouillée de ces traitres nobles, de ces marins aristocrates, qui n'ont laissé à notre marine, l'année dernière, que la honte et les dangers de l'inertie à Quiberon.

Votre intention est sans doute de récompenser, avec la monnaie républicaine, celle de l'opinion nationale, le courage et les succès de l'armée navale; mais nous ne connaissons pas encore les détails de cette affaire, nous en ferons un rapport particulier. Nous nous ferons un devoir de consacrer à la reconnaissance publique les belles actions et les noms des vaisseaux qui ont concouru honorablement à ce combat.

Les applaudissements que vous donnez dans ce moment aux nouvelles de la mer sont une récompense civique; ils vont retentir dans nos ports, ranimer tous les courages, accélérer les travaux, accroître la haine du nom anglais, éveiller tous les gouvernements, mêmes royaux, contre ces accapareurs de commerce et de colonies, renouveler le serment de la destruction de cette Carthage qui, sans posséder la constitution d'une république et les talents d'Annibal, a toute la corruption des monarchies et tous les crimes de la foi carthaginoise.

Préparons, activons notre marine, réunissons toutes nos forces et que l'Anglais soit le point de mire de tous les canons républicains.

Les annales de Rome nous retracent trois guerres puniques; les annales de la République française ne doivent en tracer qu'une, et sa

durée doit être jusqu'à la destruction de la monarchie anglaise.

La Convention ordonne l'impression du rapport de Barère, dont la lecture a été interrompue par les plus vifs applaudissements.

BARÈRE lit ensuite les lettres officielles dont il a présenté l'analyse dans son rapport.

[*Le repr. dans les départements maritimes, au Citoyen Prieur; Brest, 21 prair. II*].

« Le combat le plus terrible, le plus sanglant dont l'histoire de la marine fasse mention, a eu lieu hier entre les deux armées : les dispositions étaient bien prises; tout nous présageait un beau succès : le capitaine du *Jacobin* a tout dérangé. On s'est battu avec tout le courage du républicanisme; on a fait aux Anglais un mal affreux. Au moins 8 vaisseaux ont été démâtés dans chacune des deux armées; mais, étant sous le vent, nous avons eu le malheur de ne pouvoir pas rallier tous les nôtres. Nous en amenons 5 à la remorque; les autres sont tombés au pouvoir de l'ennemi, moins par son courage que par la fatalité des circonstances.

A bord de *La Montagne*, nous avons conservé nos mâts; mais nous avons eu 300 hommes tués ou dangereusement blessés.

Tous les vaisseaux anglais nous en voulaient et nous en avons eu sur nous jusqu'à 6 en même temps. Le général a parfaitement bien rempli son devoir; nous avons perdu le brave capitaine Bazire; il est mort en faisant des vœux pour le triomphe de la République. Une foule de braves gens ont succombé; j'en envie leur sort; j'en ai vu périr à côté de moi, sur moi, et la part qui m'était réservée n'a pas rempli mes désirs. L'armée anglaise est encore plus maltraitée que la nôtre. Ce n'était pas du courage que l'on mettait, mais de la fureur; c'était à la lettre Rome et Carthage. Nous travaillons à ramener à Brest nos vaisseaux délabrés.

J'embrasse tous nos amis. Tu peux leur dire que nous sommes dignes d'eux ».

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ,

P.c.c. PRIEUR (de la Marne).

[*Le repr. dans les départements maritimes, au C. de S. P.; Brest, 23 prair. II*].

« Hier, dans l'après-midi, citoyens collègues, 19 vaisseaux de notre flotte ont été signalés vers Ouessant. Je suis parti aussitôt pour les rejoindre, et je suis arrivé ce matin à 5 heures sur *La Montagne*. J'y ai trouvé notre collègue Jean Bon Saint André et le contre-amiral Villaret. J'ai parcouru ce vaisseau et j'y ai trouvé partout des traces parlantes de la bravoure de son équipage et de l'acharnement que les Anglais ont mis à le combattre. Le procès-verbal des charpentiers porte qu'il y a dans la coque du bâtiment 230 boulets, sans compter ceux qui peuvent être dans sa flottaison, ni ceux qui ont porté dans la dunette, qui est percée de toutes parts et dans les agrès et les voiles qui ont été criblés. Ainsi cet équipage est un de ceux qui ont le plus souffert.

On y compte 300 morts ou blessés et de 18 officiers, 5 seulement ont pu rester à leur poste jusqu'à la fin du combat. Notre collègue en a été quitte pour une contusion qu'un éclat de bois lui a faite à la main; il était sur la galerie

lors de la première bordée de l'amiral anglais; c'est un miracle qu'il n'ait pas été criblé. Il y a encore beaucoup d'autres vaisseaux qui ont rempli leur devoir; vous en trouverez la preuve dans le journal que notre collègue vous fera passer incessamment; mais il en est aussi dont les capitaines se sont montrés indignes du poste qui leur était confié; il n'y a surtout qu'un cri contre le capitaine du *Jacobin*. Il est destitué et arrêté, ainsi que quelques autres dont la conduite sera examinée par le tribunal révolutionnaire.

J'ai vu nos braves marins qui ont reçu des blessures, ils sont dignes de leurs frères qui combattent aux frontières; comme eux ils font retentir, pendant le combat, les cris de *vive la République !* comme eux ils ne se plaignent que d'être hors d'état de continuer sur le champ leurs services; comme eux, enfin, ils brûlent de donner à la patrie de nouvelles preuves de leur dévouement.

D'après le rapport de notre collègue, témoin oculaire, Villaret, Milly et Bouvet ont bien rempli leur devoir. Il paroît que Villaret a montré la plus grande intrépidité et le plus grand sang-froid dans le combat, et que, sans la lâcheté de l'avant-garde, loin de perdre des vaisseaux, nous aurions enlevé ceux des Anglais qui étoient démâtés. Nous avons de grandes inquiétudes sur le sort de 7 des nôtres qui sont restés sur le champ de bataille; cependant nous espérons que quelques-uns auront pu échapper, soit en se remorquant, soit en étant remorqués par quelques frégates restées dans les environs.

Il est constant que 3 vaisseaux anglais, dont un a 3 ponts, ont coulé bas pendant le combat. S. et F. ».

PRIEUR (de la Marne).

« J'ajoute deux mots, citoyens collègues, à la lettre de Prieur. J'ai peu de temps pour vous faire des détails; quoique harassé de fatigues, je m'occupe de toutes les mesures nécessaires pour remettre la flotte en état de tenir la mer. Suivant le rapport d'un neutre, visité par le *Courrier*, la flotte anglaise a été vue, dans le canal, dans le plus mauvais état ».

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ.

[Le repr. dans les départements maritimes au C. de S.P.; Brest, 25 prair. II].

« Nous avons rempli notre objet, citoyens collègues; la suite de notre combat a été le salut de notre convoi, et c'est en entraînant les ennemis à l'ouest que nous avons débarrassé le point sur lequel il devait passer. La lettre que je reçois du commandant en chef de l'armée navale vous apprendra que Vanstabel et son convoi sont mouillés sous Saint-Mathieu. Il entrera probablement aujourd'hui dans la rade; mais le voilà en sûreté et les espérances de Pitt, qui voulait affamer le peuple français, sont encore une fois trompées. Nos frégates ont amené dans nos ports, pendant l'hiver, les subsistances qu'il envoyait à ses infâmes associés, et nous avons recueilli, malgré lui, celles que vous avez achetées pour le compte de la République. S. et F. ».

JEAN-BON-SAINT-ANDRÉ.

[Port-Malo, 22 prair. II].

La division du *Brave* et du *Scœvola*, entrée hier dans la rade de Cancale, a fait les prises suivantes, savoir :

Deux des prises de cette division entrèrent hier en ce port; elles se nomment :

L'Elisabeth, sloop de 40 tonneaux, allant de Bristol à Guernesey, chargée de faïence.

Les Six-Sœurs, brick d'environ 200 tonneaux, allant de Trieste à Brême, chargé de vin, huile, coton et autres marchandises.

Trois autres prises sont arrivées à Roscoff, dont suivent les noms :

L'Endeavour, chargé de blé, perdu en entrant à Roscoff, le 14.

Les Frères, de 250 tonneaux de blé, arrivé à Roscoff, le 16.

L'Elisabeth-Charlotte, de Stockholm, chargé de fer et acier.

Cette division a en outre arrêté les bâtiments suivants :

La Charlotte, de Darmouth, sur lest, coulé bas en mer le 17, après avoir sauvé une partie de son grément.

La Providence, chargée de trois cents ancrs, d'eau-de-vie, rhum et vin, coulé bas après avoir mis sur les divisions sa cargaison et une partie de son grément.

Six bateaux pêcheurs coulés bas.

Prises entrées à Brest.

Un bâtiment anglais de 90 tonneaux, chargé de fer et thé.

Une galiotte hollandaise de 260 tonneaux, chargée de sucre, coton, huile, indigo et cuir.

Un navire anglais de 300 tonneaux, chargé d'eau-de-vie, noisettes et liège.

Un sloop de 80 tonneaux, chargé de blé, allant à Bilbao.

Un *idem* de 50 tonneaux, chargé de charbon de terre.

Courrier du 26 prairial.

Prises entrées à Lorient.

Un navire hollandais de 250 tonneaux, armé de 10 canons, chargé de cuir, fromage et huile d'olive.

Un navire de 200 tonneaux, chargé de sel.

Un *idem*, chargé de vin et eau-de-vie.

Courrier du 27 prairial.

Prises entrées à Brest.

Un cutter anglais, percé de 16 canons, pris à la vue de sa division par la frégate la *Railleuse* et la *Résolue*; mais cette mouche a jeté ses affûts et ses canons à la mer pour tâcher de se sauver.

Courrier du 28 prairial.

Prises entrées à Lorient.

Un navire anglais de 150 tonneaux, chargé de vin, cidre et eau-de-vie.

Un *idem*, chargé de diverses marchandises.

Un navire hollandais de 250 tonneaux, chargé de sel et fruits.

Idem, à Brest.

Un navire anglais de 300 tonneaux, armé de 12 canons, allant à la côte de Guinée, chargé de salaisons et autres marchandises.

[*Le repr. Lecarpentier au présid. de la Conv.; Port-Malo, 23 prair. II.*]

« Citoyen président,

Encore quelques articles à porter sur l'état de diminution du commerce anglais, savoir :

« Deux bâtiments chargés de blé, dont l'un est entré à Roscoff, et l'autre à l'île de Bas.

« Un autre coulé en mer, après avoir été déchargé de sa cargaison d'eau-de-vie.

« Un quatrième chargé de faïence, verroterie et autres marchandises.

« Et un cinquième chargé de vin, huile, coton, etc. Ces deux derniers conduits à Port-Malo.

Ces prises ont été faites par une de nos divisions composée des vaisseaux *Le Brave* et *Le Scavola*, des frégates *La Danaé* et *La Félicité*, du cutter *La Terreur* et de la corvette *L'Assemblée nationale*, qui ajouteront encore plus d'un idem à la liste générale. S. et F. ».

LECARPENTIER.

[*Le général Jourdan, au C. de S. P.; quartier général de Marchienne-au-Pont, 2 prair. II.*]

« Je vous ai prévenus que nous avons passé la Sambre et que Charleroi était parfaitement investi; les travaux du siège se poussent avec beaucoup d'activité. L'ennemi avait construit depuis quelques jours une forte redoute, à environ 150 toises de la place, pour en défendre l'approche; comme elle nous gênait beaucoup pour l'établissement de notre second parallèle, qui va s'ouvrir cette nuit, on a jugé à propos de l'enlever.

10 compagnies de grenadiers, commandées par l'adjutant général Devaux ont été chargées de l'expédition, qui devait avoir lieu à 11 heures. Au moment où on allait marcher sur la redoute, le premier bataillon du Bas-Rhin s'est aperçu que l'ennemi faisait une sortie; il n'a pas hésité un instant à le charger, et il l'a repoussé de la manière la plus vigoureuse.

L'enlèvement de la redoute a été retardé parce que l'ennemi, voyant revenir son monde dans le plus grand désordre, a battu la générale et a fait un feu terrible tout le tour de ses remparts. Lorsque cette première affaire a été un peu apaisée, nos grenadiers ont marché sur la redoute et l'ont prise à la baïonnette.

Je vous fais passer copie de la lettre du général Hatry, qui commande le siège; elle vous donnera tous les détails de cette affaire qui fait honneur aux troupes qui s'y sont trouvées. S. et F. ».

JOURDAN.

[*Le général Hatry, au général-en-chef Jourdan; 20 prair. II.*]

« L'objet est rempli, citoyen général, et la redoute est détruite. Il a fallu le faire en plein jour, et exposé pendant 4 heures à un feu très vif d'artillerie; mais cela n'a point arrêté les braves troupes qui forment ma division; elles n'avaient que des baïonnettes à opposer, et l'ennemi a tremblé dans la place en les voyant. On ne peut faire que le plus grand éloge de la manière dont se sont conduites 10 compagnies de grenadiers chargées de cette expédition. C'est le citoyen Devaux, faisant fonction de général de brigade, qui les a commandées et conduites à la charge, et cette action est une

des braves qu'on puisse citer. Tout est rentré, et chacun de ceux qui y ont participé chante *Ca ira*. Je ne sais pas encore au juste ma perte; mais j'évalue le nombre des tués à une dizaine d'hommes et une vingtaine de blessés, dont beaucoup légèrement. Celle de l'ennemi est très considérable; il a été surpris et les grenadiers n'ont fait usage de la baïonnette qu'en entrant dans la redoute ».

« Un événement assez singulier m'a forcé à retarder jusqu'à deux heures cette expédition, qui devait avoir lieu hier au soir à onze heures. Au moment où je me disposais à marcher, l'ennemi était en chemin pour m'attaquer; il a rencontré une partie du premier bataillon du Bas-Rhin qui, sans hésiter, a marché sur lui; l'ennemi étonné a fui, la générale s'est battue dans la place, et pendant plus d'une heure il a fait de tous ses retranchements un feu de mousqueterie des plus nourris. Je n'ai pas cru que c'était le moment d'exécuter mon projet, le sachant partout sur ses gardes; mais, ne voulant cependant pas différer, elle a eu lieu à deux heures du matin. Je crois qu'ils se souviendront longtemps de cette leçon.

« Je ne dois pas oublier la manière dont les sapeurs ont rempli leur tâche, et ceux qui ont été fermes à leur poste méritent les plus grands éloges, ainsi que deux cents hommes du bataillon du 44^e, que mon adjutant général a employés comme sapeurs. S. et F. ».

P.c.c. : l'Adjutant près le général-en-chef.

[*Le général Moreau, au C. de S. P.; Au quartier général de Pirmasens, 25 prair. II.*]

« Je vous rends compte, citoyens, que conformément à ce que je vous avais mandé dans une dernière lettre, les trois divisions de l'aile droite de la Moselle se sont mises en marche le 23 du présent, et qu'elles occupent les positions de Pirmasens, Hornebach et Blicastel; l'ennemi, qui n'était point en force dans cette partie, s'est retiré à notre approche. Nous n'avons perdu dans ces mouvements que 5 hommes. S. et F. ».

MOREAU.

BARÈRE : Les dépêches des armées des Alpes nous apprennent que nos troupes se sont emparées de la vallée de Sture, et du fameux poste des Barricades, regardé jusqu'ici comme imprenable. Nous ne pouvons vous lire les dépêches, parce qu'elles annoncent des dispositions militaires qu'on ne peut rendre publiques.

La lecture de ces lettres excite le plus vif enthousiasme; la Convention en ordonne l'insertion au Bulletin (1).

La Convention nationale et les tribunes applaudissent à ces heureuses nouvelles (2).

La séance est levée à trois heures et demie (3).

Signé, P.R. Laloi, *ex-président*; Carrier, Francastel, Lesage-Senault, Michaud, Cambacérès, Briez, *secrétaires*.

(1) *Mon.*, XX, 743 et 751; *Débats*, n° 634, p. 427-429; 635, p. 437-446; *Ann. patr.*, n° DXXXIII; *Audit. nat.*, n° 631; *J. Perlet*, n° 633, 634.

(2) Décret n° 9534.

(3) *P.V.*, XXXIX, 343.